

Denis Laroche
Agent de recherche
Institut de la statistique du Québec

Présentation :

Table ronde débat :Utilité et faisabilité d'un observatoire de la criminalité : l'enjeu de la communication autour des résultats.

Mieux connaître et mieux comprendre les phénomènes de criminalité sont les principaux objectifs de nos observatoires. Mais à qui est destiné ce savoir? Et sous quelle forme le communiquer?

Lors de la Table ronde, je compte tout d'abord faire une brève présentation de l'Unité des conditions de vie, qui fait partie de la Direction des statistiques économique et sociale, à l'Institut de la statistique du Québec.

Je compte également discuter du rôle du Comité consultatif sur les statistiques démographiques et sociales, créé en 1999 par l'Institut de la statistique du Québec et mis sur pied en 1999. Ce comité formule des observations et des recommandations sur les travaux de l'Unité des conditions de vie.

Les projets réalisés à l'Institut sont décidés dans le cadre d'une planification stratégique sur trois ans et d'une planification annuelle quant au contenu et à l'échéancier des travaux.

Je compte discuter brièvement du processus de validation et d'adoption des analyses et des rapports produits par l'Unité des conditions de vie : consultation interne et consultation externe. Je pourrais illustrer ce processus à l'aide de quelques exemples relatifs aux travaux que j'ai produits sur la violence conjugale.

Je compte aussi discuter brièvement des valeurs de gestion adoptées par l'Institut de la statistique quant aux principes éthiques et scientifiques mis en pratique dans nos travaux.

Je compte aussi insister sur la place primordiale accordée à faire connaître les aspects méthodologiques qui conditionnent l'interprétation des résultats que l'on publie. En ce qui me concerne, il s'agit d'une préoccupation constante de vulgariser autant que possible les méthodologies employées pour produire les statistiques dont font état les rapports que l'on produit.

À qui est destinée cette information?

Les travaux de l'Institut s'adressent à l'ensemble de la population du Québec et l'Institut se préoccupe constamment de rendre aussi accessible que possible tous les travaux qui y sont produits. Toutes nos publications, incluant un grand nombre

de tableaux de données statistiques, sont accessibles gratuitement sur Internet depuis dix ans environ.

Un large public utilise le site Internet de l'Institut de la statistique. Lors de l'exercice 2006-2007, le site Internet de l'ISQ a reçu 1 660 000 visiteurs.

Sous quelle forme la communiquer?

Hors la décision de rendre accessibles sur Internet tous les travaux de l'Institut de la statistique, la communication des travaux de l'Unité des conditions de vie prend appui sur le bulletin *Données sociodémographiques en bref* qui contribue à faire connaître les plus récentes publications de l'Unité des conditions de vie. Ce bulletin paraît trois fois par année

Les nouvelles circulent très rapidement au Québec et il est très facile de faire connaître aux principaux milieux intéressés les travaux que nous réalisons. Cela va du communiqué de presse, à l'envoi de publicité ciblée, à la participation à différents colloques ou conférences scientifiques, par exemple, les congrès annuels de l'ACFAS.

Dans les travaux portant sur la victimisation criminelle et plus particulièrement sur la violence conjugale, une attention particulière est apportée aux questions d'ordre méthodologique. Ainsi, il apparaît particulièrement de bien préciser les limites inhérentes à chaque source de données, qu'il s'agisse des données policières ou des enquêtes sur la victimisation. L'ensemble de ces données permet de dresser un portrait tout à fait cohérent de la prévalence de la violence conjugale au Québec.

Malgré les multiples précautions prises dans la présentation et l'analyse des données, certaines réticences se sont manifestées à l'égard de ces analyses. Ainsi, lors de la publication de l'ouvrage *La violence conjugale envers les hommes et les femmes au Québec et au Canada, 1999*, il y a eu une présentation aux 18 déléguées régionales du Conseil du statut de la femme en mars 2004. Quelques mois plus tard, il a eu une présentation aux responsables du dossier de la violence conjugale dans différents ministères et organismes du gouvernement du Québec. Ces rencontres ont permis de recueillir les réactions de ces interlocuteurs et de mieux expliciter certains aspects de ce rapport. Cette démarche proactive a pu contribuer à désamorcer certaines controverses qui auraient pu surgir.

De plus, une présentation similaire a été faite au congrès Paroles d'hommes, à Montréal en avril 2005.